



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

25 NOVEMBRE 2020

DOSSIER DE PRESSE

La gravité et la multiplicité des violences sexistes et sexuelles, dont les femmes sont les principales victimes, constituent un phénomène d'ampleur, en particulier celles commises au sein du couple. On estime à un peu plus de 300 000 le nombre annuel de personnes victimes de violences conjugales.

Dans l'Oise, en 2019, plus de **1 300 situations de violences** ont été déclarées auprès des forces de l'ordre. En zone gendarmerie, **709 femmes** ont subi des coups ou blessures volontaires criminelles ou correctionnelles. Une femme a été séquestrée et **3 femmes sont décédées** des suites de violences.

Ce constat appelle un engagement sans relâche de la part de l'État.

La prévention et la lutte contre ces violences a été érigée par le président de la République le 25 novembre 2017 comme premier pilier de la grande cause du quinquennat consacrée à l'égalité entre les femmes et les hommes.

BILAN DE LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES DANS L'OISE EN 2019



Appels au 115

197 appels de victimes de violences conjugales (*dont 194 femmes*) concernant 259 enfants



Mise à l'abri des victimes de violences

201 victimes accueillies (*dont 111 enfants*) dans les **60** places d'hébergement d'urgence dédiées aux femmes victimes de violences accompagnées de leurs enfants.

45 places gérées par le Samu social de l'Oise	→	165 personnes accueillies (<i>dont 96 enfants</i>)
12 places gérées par la Fondation Diaconesses	→	12 personnes accueillies (<i>dont 6 enfants</i>)
8 places gérées par les Compagnons du Marais	→	4 personnes accueillies (<i>dont 9 enfants</i>)

€ 500 000 de subventions de l'État



Accueil et prise en charge des victimes de violences par les associations



Accueils de jour Entr'elles (Samu social de l'Oise)

221 femmes et **129** enfants ont été accueillis dans les accueils de jour de Beauvais et de Compiègne.



Permanences juridiques et d'écoute par les associations

1 225 victimes d'un conjoint ou ex-conjoint ont été accueillies par les signataires des protocoles.

- 947 par France victimes 60
- 278 par le CIDFF
- 31 femmes ont participé à des groupes de parole organisés par France victimes 60 à Beauvais et à Creil
- 358 femmes et 36 enfants accueillis par les structures partenaires pour des entretiens individuels



Prise en charge des auteurs de violences

183 auteurs de violences ont suivi un stage de responsabilisation organisé par l'AEM

31 auteurs ont suivi un stage de responsabilisation organisé par l'ADARS



2 protocoles d'éviction des auteurs de violences du domicile conjugal

Avec le parquet de Beauvais, signé en mai 2017

Avec le parquet de Senlis, signé le 18 juin 2019



Équipement en « téléphones grave danger » (téléassistance accessible 7j/7 et 24h/24)

17 femmes ont bénéficié de 12 TGD en 2019, suite à 316 entretiens d'évaluation.

17 TGD sont mis à disposition des 3 parquets de l'Oise depuis fin 2019.



Ordonnances de protection

28 ordonnances de protection prononcées

7 ordonnances par le TJ de Beauvais

6 ordonnances par le TJ de Compiègne

15 ordonnances par le TJ de Senlis



Les fiches protocole et fiches enquêteurs

108 fiches protocoles et **141** fiches enquêteurs ont été rédigées depuis l'actualisation du nouveau protocole le 18 juin 2019.

TJ de Beauvais → 32 fiches protocoles et 74 fiches enquêteurs

TJ de Senlis → 36 fiches protocoles et 67 fiches enquêteurs

TJ de Compiègne → 40 fiches protocoles



L'accueil et l'accompagnement auprès des forces de l'ordre

433 femmes ont été accueillies et accompagnées par les forces de l'ordre

1 intervenant social au commissariat de Beauvais	→	135 femmes accompagnées
1 intervenant social au commissariat de Creil	→	120 femmes accompagnées
1 intervenant social au commissariat de Compiègne	→	117 femmes accompagnées
1 intervenant social dans les brigades de gendarmerie de Méru et Chambly	→	61 femmes accompagnées



La formation des professionnels en 2019

50 gendarmes des compagnies de Chantilly et de Senlis ont bénéficié d'une demie-journée de formation et de sensibilisation avec l'intervention du Parquet de Senlis, du médecin légiste de l'UMJ de Creil, du GHPSO et de l'association France victimes 60

30 gendarmes de la compagnie de Beauvais ont bénéficié d'une intervention de la part du Parquet de Beauvais, du médecin légiste du centre hospitalier de Beauvais et de l'association France victimes 60

30 gendarmes de Méru ont été sensibilisées par la déléguée départementale droit des femmes de l'Oise et l'association France victimes 60

35 professionnels pluridisciplinaires formés sur le Parquet de Compiègne par les signataires des protocoles
10 médecins du travail-CDG 60 par le médecin légiste de l'hôpital de Beauvais

L'association France victimes a concouru à former et sensibiliser :

17 assistantes sociales de la CAF

35 professionnels de l'ADARS

Tous les agents du service droit des étrangers de la préfecture de l'Oise



La prévention des violences sexistes et sexuelles

Les différents canaux de sensibilisation et de formation jouent un rôle déterminant pour faire évoluer les mentalités et prévenir les violences. Dans l'Oise, de nombreux supports ont été réalisés par les acteurs engagés dans cette lutte.

- Une [exposition](#) intitulée « Egalité entre les femmes et les hommes et prévention des violences sexistes et sexuelles », réalisée par la direction départementale de la cohésion sociale de l'Oise et la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité en partenariat avec le CIDFF de l'Oise et le CRIJ.
- Un [film](#) réalisé par l'association France victimes 60 : « Témoignages de femmes victimes de violences conjugales et leur accompagnement »
- Une [plaquette](#) départementale « Violences au sein du couple » éditée en novembre 2018.
- Un [répertoire](#) départemental des signataires des protocoles actualisé fin 2019.

En outre, des [actions de sensibilisation](#) ont été menées par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles auprès de **3 913 personnes** en 2019, dont **1 589 élèves** dans le but de prévenir les comportements sexistes et les violences.

Pour rappel, l'État soutient financièrement les porteurs de projets au travers de nombreux appels à projets, toute l'année.



De nouvelles places d'hébergement et d'accueil

L'accès à un hébergement ou à un logement constitue très souvent une mesure urgente indispensable pour mettre une femme en sécurité d'un conjoint ou ex-conjoint violent. C'est également un préalable à toute reconstruction pour une personne victime de violences conjugales.

C'est pourquoi, dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales, le Gouvernement s'est engagé à créer 1000 places d'hébergement et de logement temporaire pour les femmes victimes de violences en 2020. Ces places complètent les 5 436 places déjà existantes.

→ Dans l'Oise, **20 places ont été créées en 2020**, gérées par l'association Coallia : 10 places à Méru et 10 places à Noyon. Elles permettent de couvrir deux nouvelles communes où il n'existait pas de places d'hébergement dédiées.

Ces logements en chambre individuelle sont protégés ; des mesures de sécurité particulières sont déployées (digicode, interphone, sensibilisation des forces de l'ordre locales sur l'existence du lieux, etc.). Leur attribution est réalisée en lien avec le 115 et le 3919.

→ Un **nouvel accueil de jour** est également créé à Creil, porté par le Samu social de l'Oise, inauguré aujourd'hui. Il vient renforcer les deux autres accueils de jour déjà existants à Beauvais et Compiègne.

L'accueil de jour « Entr'Elles » est un lieu où les femmes peuvent être accueillies sans démarche et sans rendez-vous, gratuitement, sous garantie d'anonymat et de confidentialité. C'est un lieu en libre accès, d'écoute, de socialisation et d'information. Elle apporte aux femmes en détresse un réconfort immédiat face aux situations auxquelles elles peuvent être confrontées. Toutes les femmes sont accompagnées par des professionnels.

Les missions de l'accueil de jour sont d'assurer une écoute, d'informer les femmes sur leurs droits et sur les dispositifs de recours existants, de les préparer à un éventuel départ du domicile, de les accompagner dans leur séparation ou leur dépôt de plainte ou encore de leur apporter un soutien psychologique. L'accueil de jour anime également des groupes de parole et des ateliers. Ils proposent un service de domiciliation, de bagagerie et de laverie et l'accès à un poste multimédia.

Une subvention supplémentaire de 10 000 € a été accordée en novembre 2020 par l'État à la structure pour leur permettra d'**élargir les horaires d'ouverture** le vendredi soir jusqu'à 20h00 et le samedi de 9h00 à 16h00.



Les bracelets électroniques « App-Elles »

App-Elles est une application française qui a pour but de répondre aux principaux besoins d'assistance et de soutien des victimes et des témoins confrontés à une situation de violence présente, passée ou potentielle. En cas d'urgence ou de danger, l'application permet d'alerter et de contacter rapidement un proche, les services d'urgence, une association ou toute autre service d'aide disponible.

Durant l'envoi de l'alerte, si la situation le permet, la victime peut également appeler les services d'urgence, renseigner ses contacts sur la nature de l'alerte et parler directement (tout est enregistré en temps réel). Les personnes « contacts » qui reçoivent l'alerte peuvent quant à elle parler directement à la victime, mais également lancer un guidage GPS vers la localisation de l'alerte.

Par ailleurs, pour faciliter la recherche d'aide, l'application trie les numéros d'aide et d'accompagnement téléphonique en fonction du secteur géographique sélectionné.

Le bracelet d'alerte connecté App-Elles est un accessoire additionnel qui a été spécialement conçu et développé afin de communiquer en Bluetooth avec l'application.

Un simple appui long de 4 secondes déclenche l'alerte sur le téléphone. Simple, rapide mais surtout discret, il constitue un moyen efficace pour lancer une alerte sans se munir de son portable. Ces bracelets permettent d'identifier 3 personnes qui seront alertées directement en cas de danger. Les personnes contactées pourront alors alerter rapidement les forces de l'ordre pour leur permettre d'intervenir.

Dans l'Oise, **30 bracelets d'alerte connectés App-Elles vont être déployés**. L'Oise est le seul département de la région Hauts-de-France à expérimenter ce dispositif.



Des initiatives de communication importantes pour renforcer la sensibilisation

La lutte contre les violences faites aux femmes passe par la diffusion efficace de l'information : pour faire connaître les dispositifs, les moyens de signalement, les droits auxquels les femmes peuvent prétendre, etc.

Kit de communication « Lutte contre les violences conjugales dans l'Oise »

Dans le cadre des tables-rondes qui se sont déroulées dans le département de l'Oise en septembre et octobre 2019 visant à émettre des recommandations en matière de lutte contre les violences conjugales, une des orientations a été de favoriser la visibilité et l'accès aux structures d'aides et d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.

A cet effet, et en réponse à l'appel à projet « Fonds Catherine » lancé par le gouvernement en octobre 2019, un soutien financier de 10 000 € a été acté auprès de l'association CIDFF de l'Oise et de l'association France victimes 60 pour un projet déposé conjointement avec pour objectif de renforcer la communication et la protection des victimes.

Des kits de communication ont ainsi été conçus par le CIDFF, constitués d'affiches avec Qr Code géolocalisant les structures d'écoute et d'accueil des femmes victimes de violences au sein du couple, de macarons et de cartes de visite.

Ces géolocalisations renseignent rapidement sur les structures et permanences et contribuent à mieux mailler le territoire. Ces supports de communication sont destinés aux différents professionnels partenaires des protocoles de prise en charge et d'accompagnement des victimes en bénéficiant plus largement au grand public.

L'État finance également à hauteur de 30 000 € le déploiement de ces supports dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et au sein d'entreprises.

Enfin, des ambassadeurs en service civique iront informer en direct les relais identifiés par les partenaires du CIDFF de l'Oise et de France Victimes 60 : distribution du kit, information sur le protocole de lutte, etc.